

1. Identification

Identificateur de produit:

Numéro de Produit: 17911900
Nom du produit: CORAGUM(MC) LB

Autres moyens d'identification:

Famille chimique: Aucune donnée disponible

Usage recommandé et restrictions d'utilisation:

Usage recommandé: Non disponible
Restrictions d'utilisation: Non disponible

Identificateur du fournisseur initial:

Société Ingredion Canada
1600 - 90, chemin Burnhamthorpe Ouest
Mississauga, Ontario L5B 0H9, Canada
Téléphone: 905-281-7950 (heures ouvrables)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence et toute restriction d'utilisation de ce numéro, s'il y a lieu:

MÉDICAL: 1-866-374-2659 (Centre d'appels sur la santé et la sécurité - 24 heures) TRANSPORT: 1-800-424-9400 (CHEMTREC - 24 heures)

2. Identification des dangers

La classification du produit chimique est conforme au Règlement sur les produits dangereux (RPD) tel qu'il est mis en œuvre dans le cadre du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT):

Symboles de danger du SGH:

Aucun symbole de danger requis

Mention(s) de danger:

Aucune mention de danger n'est nécessaire.

Éléments d'étiquetage:

Classification du SGH: Non classé comme dangereux conformément au SIMDUT 2015

Mention d'avertissement: Aucun mot d'avertissement nécessaire.

Conseil(s) de prudence: Aucune mise en garde nécessaire.

Dangers physiques non classifiés ailleurs:

Catégorie de danger: Aucun connu.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs:

Catégorie de danger: Aucun connu.

Autres dangers connus du fournisseur concernant le produit dangereux:

Aucun connu.

% toxicité inconnue (orale):

30 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

% toxicité inconnue (cutanée):

30 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

% toxicité inconnue (vapeur d'inhalation):

60 % du mélange est constitué d'ingrédients de toxicité inconnue

3. Composition/information sur les ingrédients

| Dénomination chimique | Numéro de registre CAS et éventuels identifiants uniques | Concentration (% par poids) |
|--|--|-----------------------------|
| Aucun n'est classé comme dangereux selon le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (WHMIS). | | |

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires, sous-divisés selon les différentes voies d'exposition (par inhalation, orale, cutanée, oculaire):

| | |
|-------------|---|
| Inhalation: | Ce matériau ne présente aucun danger en cas d'inhalation. Transporter la personne à l'air frais après une exposition aérienne si des symptômes se développent, par mesure de précaution. |
| Orale: | Aucun danger en utilisation industrielle normale. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Fournir au fournisseur de soins médicaux cette FDS. |
| Cutanée: | Laver à l'eau et au savon pendant au moins 15 minutes. |
| Oculaire: | Rincer les yeux à grande eau pendant au moins 30 minutes en rétractant souvent les paupières. Inclinez la tête pour empêcher le produit chimique de se transférer dans l'œil non contaminé. Obtenez des soins médicaux immédiats. |

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés:

N'est pas considéré dangereux par la CEE.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire:

Aucune autre information de premiers secours n'est disponible.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés et inappropriés:

Extincteurs appropriés: Utiliser des méthodes appropriées pour lutter contre les incendies

| | |
|---|--|
| Extincteurs inappropriés: | environnants. Aucun connu. |
| Dangers spécifiques du produit dangereux: | Aucune donnée disponible |
| Produit de combustion dangereux: | Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. |
| Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers: | N'entrez pas dans la zone d'incendie sans protection adéquate, y compris un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence: | Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. |
| Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage: | Empêcher la propagation de tout déversement afin de minimiser les dommages à la santé humaine et à l'environnement, si cela peut se faire sans danger. |

7. Manutention et stockage

| | |
|---|---|
| Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention: | Comme pour tous les produits chimiques, de bonnes pratiques d'hygiène industrielle doivent être suivies lors de la manipulation de ce matériau. |
| Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités: | |
| Conditions de sécurité relatives au stockage: | Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas. |
| Autres précautions: | Aucun connu |
| Matières à éviter / Incompatibilité chimique: | Aucun connu. |

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle, notamment les valeurs biologiques limites ou les valeurs limites d'exposition professionnelle, ainsi que l'origine de ces valeurs:

Canada - Alberta - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Alberta – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|----------------------------|--|---|--|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Colombie-Britannique - Limites d'exposition professionnelle: Canada – British Columbia – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition | Limites d'exposition | Limites d'exposition |
|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
|-----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|

| | professionnelle - TWA | professionnelle - STEL | professionnelle - Plafond |
|----------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Manitoba - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Manitoba – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|------------------------------|---|--|---|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Nouveau-Brunswick - Limites d'exposition professionnelle: Canada – New Brunswick – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|------------------------------|---|--|---|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Terre-Neuve et Labrador - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Newfoundland & Labrador – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|------------------------------|---|--|---|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Northwest Territories – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|------------------------------|---|--|---|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | 10 mg/m ³ STEL | Aucune donnée disponible |

Canada - Nouvelle-Écosse - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Nova Scotia – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|------------------------------|---|--|---|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Nunavut - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Nunavut – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|------------------------------|---|--|---|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | 10 mg/m ³ STEL | Aucune donnée |

| | | | |
|--|--|--|------------|
| | | | disponible |
|--|--|--|------------|

Canada - Ontario - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Ontario – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|----------------------------|--|---|--|
| Triethanolamine (102-71-6) | 0.5 ppm TWA; 3.1 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Île-du-Prince-Édouard - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Prince Edward Island – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|----------------------------|--|---|--|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Québec - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Quebec – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition en milieu de travail - TWAEVs | Limites d'exposition en milieu de travail - STEVs | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|----------------------------|--|---|--|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWAEV | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

Canada - Saskatchewan - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Saskatchewan – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|----------------------------|--|---|--|
| Triethanolamine (102-71-6) | 5 mg/m ³ TWA | 10 mg/m ³ STEL | Aucune donnée disponible |

Canada - Yukon - Limites d'exposition professionnelle: Canada – Yukon – Occupational Exposure Limits

| Dénomination chimique | Limites d'exposition professionnelle - TWA | Limites d'exposition professionnelle - STEL | Limites d'exposition professionnelle - Plafond |
|----------------------------|--|---|--|
| Triethanolamine (102-71-6) | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible | Aucune donnée disponible |

| Dénomination chimique | OSHA PEL | ACGIH TLV-TWA | AIHA Limites d'exposition |
|----------------------------|--------------------------|-------------------------|---------------------------|
| Triethanolamine (102-71-6) | Aucune donnée disponible | 5 mg/m ³ TWA | Aucune donnée disponible |

Contrôles d'ingénierie appropriés: Pas de respirateur nécessaire en manutention normale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

| | |
|---|--|
| Protection Respiratoire: | Pas de respirateur nécessaire en manutention. Si l'exposition excède ou risque d'excéder les limites d'exposition professionnelles, utiliser un respirateur approuvé par NIOSH pour empêcher la surexposition. |
| Protection des yeux: | Porter des lunettes de sécurité à l'épreuve des éclaboussures et des poussières ainsi qu'un écran facial pour éviter tout contact avec cette substance. |
| Protection de la peau: | Une protection cutanée peut être nécessaire selon la température du produit. |
| Gants: | Le port de gants n'est généralement pas nécessaire lors d'une utilisation normale. |
| L'équipement de protection autres: | Donnée non disponible |
| Conditions générales d'hygiène: | Se laver avant de manger, de boire ou d'utiliser les toilettes. |

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence, telle que l'état physique et la couleur:

L'état physique: Liquide

La couleur: Blanc

Odeur: Odeur d'amines.

Seuil olfactif: Donnée non disponible

pH: 7,5 - 9

pH en (1%) Solution: Donnée non disponible

Point de fusion et point de congélation:

Point de fusion (°C): Donnée non disponible

Point de congélation (°C): °F

Point d'éclair: Non applicable

Taux d'évaporation: Non applicable

Inflammabilité (solides et gaz): Non

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité:

Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosibilité: Indisponible

Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité: Indisponible

Tension de vapeur: Donnée non disponible

Densité de vapeur: Donnée non disponible

Solubilité: Soluble

Coefficient de partage - n-octanol/eau: Donnée non disponible

Température d'auto-inflammation: Donnée non disponible

Température de décomposition: Donnée non disponible

| | |
|--|-----------------------|
| Viscosité: | cPs |
| Volatiles: | 29 - 30 % |
| Produits chimiques organiques volatils: | Donnée non disponible |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| Réactivité: | Ne devrait pas être réactif. |
| Stabilité chimique: | Le produit est stable. |
| Risque de réactions dangereuses: | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations: | Aucun connu. |
| Matériaux incompatibles: | Aucun connu. |
| Produits de décomposition dangereux: | Aucune donnée disponible |

11. Données toxicologiques

Description des divers effets toxicologiques (sur la santé) et des données disponibles utilisées pour identifier ces effets:

| | |
|--|---|
| Les renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire): | Aucun connu. |
| Organes cibles potentiellement touchés par l'exposition: | Reins Foie |
| Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: | Pas de données disponibles |
| Effets toxiques: | Non établis. |
| Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme: | |
| Toxicité aiguë: | |
| Toxicité aiguë (par orale): | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Toxicité aiguë (par cutanée): | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Toxicité aiguë (par inhalation): | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Corrosion cutanée/Irritation cutanée: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |

| | |
|--|--|
| Lésions oculaires graves/Irritation oculaire: | pas remplies. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Sensibilisant respiratoire: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Sensibilisant Cutané: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Toxicité pour la reproduction: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Cancérogénicité: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| STOT-exposition unique: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| STOT-exposition répétée: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |
| Risque d'aspiration: | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies. |

Les valeurs numériques de toxicité, telles que les ETA:

Il n'y a pas de données de toxicité connues disponibles pour les composants ou le produit.

12. Données écologiques

Écotoxicité (aquatique et terrestre, lorsque ces données sont disponibles): Aucune donnée n'est disponible.

Component toxicity data:

| Dénomination chimique | Numéro de registre CAS et éventuels identifiants uniques | Toxicité pour le poisson CL50 | Toxicité pour les algues CEr50 | Toxicité pour Crustacés CE50 |
|--------------------------|--|-------------------------------|--------------------------------|------------------------------|
| Aucune donnée disponible | | | | |

Persistence et dégradation: Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation: Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol: Inconnu
Autres effets nocifs: Aucun connu.

13. Données sur l'élimination

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés: L'élimination doit se faire conformément à la réglementation locale, provinciale et nationale.

Emballages contaminés: Les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit; suivez la SDS et étiquetez les avertissements même après avoir été vidés.

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU: Sans objet
Désignation officielle de transport de l'ONU prévue par le Règlement type des Nations Unies: Non réglementé
Classe de danger relative au transport prévue par le Règlement type des Nations Unies: Sans objet
Groupe d'emballage prévu par le Règlement type des Nations Unies: Sans objet
Zone de danger d'inhalation toxique: Aucune donnée disponible
Dangers environnementaux, aux termes du Code maritime international des marchandises dangereuses et du Règlement type des Nations Unies: Aucune donnée disponible
Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 (Convention MARPOL 73/78), et du Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)): Aucune donnée disponible
Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise: Consultez les règlements de l'OMI avant de transporter en vrac par voie maritime.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation, canadienne ou étrangère, relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable au produit en question:

| | |
|---|--------------|
| Canada - Liste intérieure des substances (LIS): | Pas en stock |
| Canada - Substances non domestiques (NDSL): | Pas en stock |
| Canada - Liste des produits commerciaux (ICL): | Pas en stock |

16. Autres informations

Date de préparation de la FDS ou de la dernière révision (mm-jj-aaaa): 03-18-2022

Pour plus d'informations sur les produits, contactez: Ingredion Incorporated
Service à la clientèle: 1-800-713-0208

Ingredion Incorporated et le groupe de sociétés Ingredion ne font aucune garantie ou représentation concernant l'exactitude ou l'exhaustivité des données. Nous n'assumons aucune responsabilité pour toute fautes ou dommage s'y rapportant, ou pour vous conseiller concernant la protection de vos employés, clients ou autres. Vous devez prendre votre propre décision concernant l'applicabilité de ces informations ou la pertinence de tout produit pour votre usage spécifique. Ingredion Incorporated et le groupe de sociétés Ingredion déclinent expressément toute garantie, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande, d'exactitude, d'adéquation à l'utilisation ou à un usage particulier et d'absence de contrefaçon. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas aux ventes de produits par Ingredion Incorporated et le groupe de sociétés Ingredion. La marque et le logo INGREDION sont des marques commerciales du groupe de sociétés Ingredion.